

# Énoncé de réaction - Saumon atlantique, population du sud de Terre-Neuve

8 décembre, 2011

**Nom commun :** Saumon atlantique, population du sud de Terre-Neuve

**Nom scientifique :** *Salmo salar*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) :** Menacée

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation :** Le ministre des Pêches et des Océans engagera des consultations avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Saumon atlantique, population du sud de Terre-Neuve, à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme menacée. Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Saumon atlantique, population du sud de Terre-Neuve, au gouverneur en conseil dès la fin des consultations.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

**Justification de la désignation par le COSEPAC :** Cette espèce a besoin de rivières ou de cours d'eau qui sont généralement clairs, tempérés et bien oxygénés pour la reproduction et les quelques premières années d'alevinage. Les saumons juvéniles plus âgés et les adultes entreprennent de longues migrations pour se nourrir dans l'Atlantique Nord. Cette population se reproduit dans les rivières de la côte sud de Terre-Neuve, depuis la pointe sud-est de la presqu'île Avalon (pointe Mistaken) jusqu'au cap Ray. Au cours des trois dernières générations, les nombres de saumons de petite taille (qui n'ont passé qu'un hiver en mer) et de saumons de grande taille (qui ont passé plusieurs hivers en mer) ont connu un déclin d'environ 37 % et de 26 % respectivement, ce qui représente un déclin net du nombre total d'individus matures d'environ 36 %. Ce déclin est survenu malgré une diminution considérable de la mortalité attribuable à la pêche commerciale dans les zones côtières depuis 1992. Ce déclin peut être dû au faible taux de survie en mer, lié à des changements substantiels mais encore peu compris dans les écosystèmes marins. La pêche illégale constitue une menace dans certaines rivières. La présence de piscicultures de saumon dans un petit secteur de cette région expose l'espèce aux effets nuisibles du croisement ou des interactions écologiques défavorables avec les saumons d'élevage qui s'échappent. Les populations des nombreuses petites rivières de la région présentent entre elles une hétérogénéité génétique anormalement prononcée, ce qui laisse croire que l'effet rescousse entre les populations reproductrices des rivières peut être moins probable ici que dans d'autres régions.

**Présence au Canada :** Terre-Neuve-et-Labrador , Océan Atlantique

**Ministre(s) compétent(s) :**

Ministre des Pêches et des Océans

**Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :**

Terre-Neuve-et-Labrador

**Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) :** La pêche est gérée et les poissons et les habitats des poissons sont protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

**Activités de conservations en cours :** Depuis 1992, un moratoire est en place relativement à la pêche commerciale du saumon de l'Atlantique à l'île de Terre-Neuve. De plus, la prise accessoire de cette espèce n'est pas permise dans les cours d'eau de l'île. À Terre-Neuve-et-Labrador, la pêche récréative est gérée à l'aide de plans de gestion intégrée des pêches, ce qui comprend un système de classification des rivières qui établit les limites que les pêcheurs pratiquant la pêche récréative doivent respecter pour chaque classe de rivière. De plus, il existe un éventail de mesures de conservation additionnelles pour gérer la pêche récréative du saumon de l'Atlantique dans l'UD du sud de Terre-Neuve, y compris des permis et des étiquettes, les dates de la saison, des restrictions relatives aux engins, les prises maximales (quotidienne, saisonnière), la taille minimale, des zones fermées, des protocoles environnementaux (des niveaux d'eau très bas et des températures très élevées peuvent justifier la fermeture) et la remise à l'eau obligatoire des gros poissons. Dans certaines rivières, seule la pêche avec remise à l'eau est permise et il existe des programmes éducatifs pour promouvoir de bonnes pratiques de ce type de pêche. Toutes ces mesures sont en place depuis de nombreuses années. Pêches et Océans Canada mène diverses activités de recherche sur le saumon de l'Atlantique dans l'UD du sud de Terre-Neuve. Des recherches à la rivière Conne sont axées sur les facteurs influençant les tendances au niveau de la survie, donc l'abondance du saumon. Plus particulièrement, de récentes études de suivi acoustique ont examiné le sort du saumon lorsqu'il migre près des eaux côtières du fjord de la baie d'Espoir. Des analyses isotopiques ont examiné les conclusions à l'égard des changements dans l'habitat marin nourricier du saumon de la rivière Conne, en plus d'autres populations de saumon de la côte sud. De plus, une étude génétique examinant la diversité adaptative et la structure de la population dans cette UD est en cours.